

SARL LOGIE – 10 avenue du Général de Gaulle 66000 PERPIGNAN

Tél : 04 .68 .57.65.05 Mail : contact-location@loc-imm066.fr

Adresse du bien : Quartier/Secteur : VILLE

Appart Vide <input type="checkbox"/> Meublé <input type="checkbox"/> Surface m ² étage En Duplex <input type="checkbox"/> Résidence <input type="checkbox"/> immeuble <input type="checkbox"/> Dans maison <input type="checkbox"/> collectif <input type="checkbox"/> interphone <input type="checkbox"/> digicode <input type="checkbox"/> Asc oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Disponible le	Maison de village ou VILLA Vide <input type="checkbox"/> Meublé <input type="checkbox"/> Surfacem ² à étage <input type="checkbox"/> R+1n <input type="checkbox"/> R+2 <input type="checkbox"/> ou Plain-pied ancienne <input type="checkbox"/> Neuve <input type="checkbox"/> récente <input type="checkbox"/> Rénovée <input type="checkbox"/> Nombre de Faces Disponible le
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Dépôt de garantie : Mois **LOYER par mois :€** + **CHARGES par mois :€**

Provisions sur charges comprenant : sur Eau froide sur Ordures ménagères sur Commun/syndic sur Chauffage Entretien Chaudière/clim

Modalité de récupération des charges : provision avec régularisation annuelle.

DIAGNOSTIQUE DE PERFORMANCE ENERGETIQUE ; CLASSE ENERGETIQUE : =/ou En Cours **GES :**..... /ou En Cours

(rayé la mention inutile) loi du 12 Juillet 2010, applicable à compter du 01 Janvier 2011.

DESCRIPTIF DU LOGEMENT :

ENTREE : hall couloir placard

CUISINE : fermée coin cuisine américaine kitchenette équipée (éléments de cuisine) Aménagée (placard)

SEJOUR : simple double séparé en 2 par une porte cheminée insert pte-fenêtre baie-vitrée

NOMBRE DE CHAMBRES : dont en mezzanine dont en RDC dont en étage..... Nombre de chambres avec placards

SANITAIRES : salle de bain (=baignoire) salle d'eau (=douche) wc séparé wc dans sdb ou sdd fenêtre

AMENAGEMENT : pièce noire buanderie débarras cellier
 cave balcon terrasse.....m² courm² Jardin.....m² privé / commun
 Dépendances grenier local 2 roues moto/vélo

TYPE DE MENUISERIE : BOIS ALU PVC VOLET ROUL double vitrage

STATIONNEMENT : garage en sous -sol garage parking Parking en sous-sol nombre de voiture = parking privé ou numéroté
 Ou Facilité de stationnement

REVETEMENT DE SOL : moquette carrelage lino parquet autre

TYPE DE CHAUFFAGE : ind gaz ind élec ind fuel collectif clim réversible

ETAT DU LOGEMENT : refait à neuf bon état très bon état Etat moyen à étrener mauvais état Travaux en cours

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES : DPE NOUVELLE VERSION ou DPE ANCIENNE VERSION . Montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un standard : entre € et € par an . Prix moyens des énergies indexés sur l'année 20...ou 20..... Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques: www.georisques.gouv.fr

Photos et DPE à envoyer à contact-location@loc-imm066.fr

PROPRIETAIRE Mr/ Mme..... **TEL** **PORT**
 Conformément à l'article 79-1 du décret 95818 du 29 Juin 1995

MR /Mme : **PRENOM :**

ADRESSE :

TEL : **PORT :** **FAX :** **Email :**

« LES OBLIGATIONS DU PROPRIETAIRE »

Agissant en qualité de propriétaire ou titulaire de droit sur le bien, dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessus, s'engage à proposer une offre claire et conforme au bien, objet de la convention, conformément à la loi n°94-624 du 21 Juillet 1994..Le propriétaire sollicite LOC'IMMO66 dont l'adresse figure ci-dessus pour la diffusion de son offre, pour une durée de douze mois **Ce service est entièrement gratuit** .Ladite convention est bipartite. Dans le cas où l'offre ne serait pas louée à l'expiration du délai le propriétaire sera tenu de signer une nouvelle convention s'il souhaite voir renouveler sa diffusion. Dans le cadre de la loi du 21/03/2014 loi n°2014-366, pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (Alur), la convention est exclusive pour une durée de 2 jours. Le propriétaire s'engage par ladite convention à ne pas confier la location de son bien à une autre personne exerçant une activité économique semblable et à ne pas diffuser le bien mis en location par voie de presse. Le propriétaire s'engage par la présente à prévenir LOC'IMMO66 dès que le bien, objet de son offre, deviendrait indisponible, afin que LOC'IMMO66 supprime cette offre de son fichier immédiatement après appel du propriétaire qui se doit de communiquer les coordonnées de la personne envoyée par Loc'immo66 avec laquelle il aura contracté. LOC'IMMO66 reste le seul décideur des moyens à mettre en œuvre pour permettre l'information complète et rapide sur l'offre du propriétaire à sa clientèle auprès de laquelle il s'oblige à tenir à sa disposition un fichier à jour.LOC'IMMO66 n'étant pas mandaté par le propriétaire, au sens de la loi du 2 janvier 1970, elle ne pourra être tenue responsable des engagements pris par celui-ci, ni des caractéristiques, équipements du bien présenté sur cette offre. Pour saisir le médiateur de la consommation en cas de litige

Règlement amiable des litiges entre le professionnel et le consommateur conformément aux articles L611-1 à L 641-1 et R 612-1 à R 616-2 du Code de la consommation (Observation : conditions de recevabilité de la saisine). Procédure gratuite pour le consommateur. Le médiateur de la consommation est neutre, indépendant et impartial. Le médiateur ne fait pas partie de la société avec laquelle le consommateur à un différend. Procédure de saisine expliquée (en ligne/par écrit) sur le site du médiateur. **MEDIATION – VIVONS MIEUX ENSEMBLE** www.mediation-vivons-mieux-ensemble.fr 2 impasse de Beauregard 54000 NANCY .mediation@vivons-mieux-ensemble.fr La présente convention est établie en deux exemplaires, un exemplaire pour le propriétaire, un exemplaire pour LOC'IMMO66.

FAIT à.....**LE**.....

SIGNATURE LOC'IMMO66	SIGNATURE DU PROPRIETAIRE
-----------------------------	----------------------------------

INFORMATION CONCERNANT LA REGLEMENTATION GENERALE SUR LA PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Conformément à l'article L223-2 du Code de la consommation, lorsqu'un professionnel est amené à recueillir auprès d'un consommateur des données téléphoniques, il l'informe de son droit à s'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique (liste « Bloctel »).

Les données personnelles collectées dans le cadre du présent mandat et concernant le client font l'objet d'un traitement informatique : Adresse mail, coordonnées téléphoniques, coordonnées postale, état civil, ... Ces informations sont susceptibles d'être transférées à des tiers, notamment : aux candidats locataires.

LOC IMMO66 s'engage à traiter ces données personnelles dans le respect de la réglementation française et européenne sur la protection des données à caractère personnel (ci-après dénommée « la Réglementation sur la protection des données personnelles »), à savoir : la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés en vigueur (ci-après dénommée « la loi Informatique et Libertés »), ainsi que le Règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016 publié au Journal Officiel de l'Union Européenne le 4 mai 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données directement applicable à compter du 25 mai 2018.

Conformément à la Réglementation sur la protection des données personnelles, le client est informé que l'ensemble des informations qui lui sont demandées dans le cadre du présent mandat sont nécessaires à l'accomplissement des activités du mandataire.

Dans cette perspective, ces informations sont susceptibles d'être transférées à des tiers, notamment : aux candidats locataires .Le traitement de ces données a pour base juridique l'exécution du présent mandat. Il est effectué exclusivement au sein de l'Union Européenne.Les personnes concernées peuvent prendre connaissance des données les concernant directement auprès de contact@loc-immo66.fr.

Le cas échéant, elles peuvent également obtenir la rectification, l'effacement des données les concernant ou s'opposer au traitement de ces données.Les personnes concernées disposent enfin du droit d'introduire toute réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.